

DECISION N° 099 - 2024

Portant validation du devis de la société BATI-RENOV pour les travaux de rénovation de l'école Paul Bert

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société BATI-RENOV pour les travaux de rénovation de l'école Paul Bert ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que le devis de la société BATI-RENOV pour les travaux de rénovation de l'école Paul Bert est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ces devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société BATI-RENOV pour la maçonnerie en sous-œuvre pour ossature bois et en béton armé de l'école élémentaire Paul Bert d'un montant de 10 510.00 € HT.